

Date de publication : **24/07/2019**

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 29 mai 2019 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 30 mai 2019 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Monsieur Guillaume CHIRON, Responsable adjoint de la Division Agriculture, développement Rural et Biodiversité, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, la convention de financement établie entre l'association MedFund et l'AFD dans le cadre du financement durable des Aires Maritimes Protégées de Méditerranée (CZZ2470) ainsi que tout acte se rapportant à la contractualisation de ce concours.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2019
En un exemplaire original

Le Directeur général
Rémy RIOUX